

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188114>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vu de glace, il s'écria avec une émotion indicible, en apercevant ses traits :

— Est-il possible !... voilà mon pauvre père qui m'apparaît ! O prodige ! c'est lui, c'est bien lui !...

Alors, ravi, dans son amour filial, il se sauva, emportant le miroir sur sa poitrine.

Cependant une telle vision était si fantastique pour sa candeur, qu'il se persuada avoir trouvé une plaque de métal enchanté. Avec une prudence essentiellement japonaise, il n'osa même pas montrer sa trouvaille à sa femme. D'un autre côté, comme il n'osait pas la conserver toujours sur lui, de peur de la perdre dans une course précipitée, il la mit dans un grand vase de faïence qui était vide, et par dessus il empila tout ce qu'il avait de vêtements.

Mais dix fois par jour, continuellement inquiet, il quittait son coin de rue, au risque de manquer des clients, pour venir pieusement s'enfermer dans son *yasiki*, — sa cabane de bois, — et considérer les traits « de son père. »

Ce manège inaccoutumé d'allées et de venues finit par exaspérer sa femme ; car les Japonaises sont comme les autres, il faut que leurs époux leur expliquent tous leurs gestes.

Pourtant le *djin-ri'ki* persistait dans sa réserve, malgré les questions insinuant. Il donnait des prétextes ingénieux pour expliquer sa présence si fréquente à la maison ; — tantôt il avait mal à la tête ; tantôt il éprouvait le désir impérieux de prendre un baiser à sa chère moitié !...

Mais celle-ci ne coupait pas dans le pont, comme disent les Parisiennes. Elle voyait bien que son mari avait d'autres intentions, et que même il s'ingéniait à l'éloigner du *yasiki* pour être seul un moment.

A la fin, un jour, comme le *djin-ri'ki* venait de partir, elle fit une perquisition dans tous les coins de la demeure, si bien qu'elle découvrit le fameux miroir dans le gros pot de faïence bleu, peinturluré de fleurs *d'oumi* et où, pour la mauvaise saison, elle mettait sa provision de riz.

Elle ne l'eût pas plutôt entre les mains qu'elle murmura en palissant :

— Ciel ! une femme !... Ah ! voilà pourquoi il est si distrait !... Il ne m'aime plus !... Il m'éloigne pour voir celle-ci plus à l'aise. Tout s'explique !...

Elle se mit à pleurer lamentablement.

Là-dessus, voici le brave coureur qui rentre furtivement pour reconsidérer un peu son père.

Mais en le voyant tout-à-coup, avec sa bonne figure innocente et son sourire qui lui coupait les joues en deux comme une balafre dans un melon, la colère de la jalouse éclata violemment :

— Ah ! gueux ! ah ! infidèle ! voilà comme vous me dé laissez pour d'autres !...

(*La fin au prochain numéro.*)

Ne nous plaignons pas de nos cuisinières ; elles nous coûtent encore moins qu'à Paris, si nous en croyons les renseignements suivants, donnés par un journal de la grande capitale :

Un ménage parisien paye une cuisinière à raison de quarante francs par mois, ou quatre cent quatre-vingts francs par an. Mettons pour la nourriture, le blanchissage et le logement de cette cuisinière, deux francs cinquante centimes par jour, ou soixante-quinze francs par mois, ce qui fait une dépense annuelle de neuf cents francs. Ajoutons enfin pour les exercices chorégraphiques de l'anse du panier quarante-cinq francs par mois — nous

sommes modestes ! — et nous avons cinq cent quarante francs de plus au bout de l'année. Toutes ces sommes réunies égalent dix-neuf cent vingt francs par an : en chiffres ronds : deux mille francs, car il faut aussi tenir compte des étrennes du jour de l'an, et de maint autre petit profit.

Donc, la moindre cuisinière coûte à Paris deux mille francs par an dans les ménages d'une aisance moyenne. Une ménagère travailleuse et rangée qui saurait se passer de cuisinière et qui placerait la somme ainsi économisée à intérêts composés 4 %, chaque année, aurait amassé, au bout de dix ans, vingt-deux mille francs ! Elle aurait 880 francs de rente. Et, au bout de vingt ans de cette sage économie, la ménagère aurait une rente au moins égale à la dépense qu'elle eût fait chaque année pour sa cuisinière. Voilà ce qu'on pourrait appeler de l'économie domestique.

Le Conseil communal d'un village du Gros-de-Vaud avait pris la douce habitude de s'offrir un rafraîchissement après sa dernière réunion de l'année. Aussi, à l'ouverture de la séance, le premier objet mis en discussion consistait dans la question de savoir quel serait le nombre des litres, et si l'on boirait du rouge ou du blanc.

Comme le Conseil paraissait vouloir se diviser sur ce dernier point, un membre, d'humeur conciliante, fit la proposition ferme de boire du mêlé, ce qui fut adopté à une forte majorité.

Après cela, on passa à des délibérations purement administratives, pendant le cours desquelles le président de la Municipalité s'endormit dans son vieux et large fauteuil.

Mais au moment où l'assemblée allait se prononcer par un vote sur une affaire assez vivement débattue, le greffier poussa du coude son voisin et lui dit à demi voix : « Qu'en dites-vous, syndic ? »

Sans même ouvrir les yeux, ce dernier lui fit : « Eh bien mon opinion est qu'il faut continuer avec du mêlé. »

Un habitant d'Ouchy, qui avait dansé jusqu'à l'aube, à la fête de la Navigation, prit le premier train du pneumatique et se rendit à Lausanne, où l'appelaient une affaire pressante. Fatigué, tombant de sommeil, il s'assit dans un coin et s'endormit profondément. Le train redescendit, remonta à trois reprises, et notre voyageur n'avait pas remué d'un centimètre. Il jouissait d'un repos complet et réparateur. Au troisième train seulement, les employés du Lausanne-Ouchy s'aperçurent de la présence de ce colis respirant et dormant.

— Ah ! c'est l'ami \*\*\*, laissons-le tranquille, il a un abonnement.

Le voyageur en question était en effet porteur d'un billet de circulation valable pour trois mois, grâce auquel il ne fit pas moins de huit fois le voyage aller et retour d'Ouchy à Lausanne.

Le service de la journée étant achevé, un employé s'approcha du dormeur abonné, et lui frappant sur l'épaule :

— Voyons, voyons, n'est-ce pas bientôt bon... il

y a assez longtemps qu'on vous promène, vous.

L'autre se frotte les yeux, aperçoit la place du Flon, à la lumière du gaz, et, après avoir repris ses sens, s'écrie d'un ton furieux : « Vous ne pouvez pas me descendre à Ouchy ! »

Les rires des assistants ne lui permirent pas d'en dire davantage. Il en prit sagement son parti et entra au café voisin, pressé d'éteindre la soif ardente qui le consumait.

---

### Boutades.

Un de nos amis, très superstitieux, causait l'autre jour de ces présages comiques dont les salières renversées, les voyages du vendredi, l'éternuement le matin à jeun, etc., etc., ont le monopole. Voyant quelqu'un sourire, il s'écria :

— Comment, monsieur, vous ne croyez pas à cela ?

— Non, absolument pas !

— Alors cela ne vous fait donc rien d'être treize à table, par exemple ?

— Ah ! si ! cela m'a fait quelque chose ; c'est lorsqu'il n'y a à manger que pour douze.

Le métier de pleureuse aux enterrements existe encore dans plusieurs localités.

On demandait à une de ces bonnes femmes comment elle s'y prend pour pleurer des gens qui lui sont parfaitement indifférents.

— Vous vous servez d'oignons, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, monsieur, répond la bonne femme, j'ai bien essayé, mais à la longue, cela donne des maux d'yeux. J'ai un moyen bien meilleur. Je me figure que le mort est une personne à qui je dois, et qui va ressusciter !

On lit dans le *Bulletin officiel* du canton du Valais, un avis débutant ainsi :

« Le Juge des Agettes, aux ayant-droits des propriétés inscrites au cadastre des Agettes au nom de Z... J..., commandant, de son vivant domicilié à Sion, actuellement, sans domicile connu, etc., etc. »

En police correctionnelle :

Le président interroge un pauvre homme prévenu de vagabondage.

— Avez-vous des moyens d'existence ?

— Oui, monsieur le président, j'ai encore l'estomac qui ne va pas mal.

Un de nos abonnés nous communique le mot suivant, entendu dans un bureau de recette :

Le commis, jeune commençant, cherchait depuis un quart d'heure une formule d'acte d'origine. Le patron, impatienté, lui demande ce qu'il fait : « Je trouve bien, lui répond l'employé, des formules pour *personnes mariées* et pour *personnes non mariées*, mais je n'en vois aucune pour *célibataires*. »

Un campagnard, veuf de sa première femme, de sa Thérèse qu'il avait tant aimée, se décida à en prendre une seconde. Au milieu du festin de noce,

dont il partageait sincèrement la joie, il se prit à dire en remplissant son verre : « Voilà une journée qui me fait plaisir, il ne manque ici que ma pauvre Thérèse. »

Quand les femmes vous écrivent : « Je ne sais pas si je vous aimerai ; — je ne vous aime plus ; — il ne dépend que de vous d'être aimé, etc., etc., » soyez sûr que vous êtes déjà aimé.

Quant elles vous écrivent : « Je vous aime toujours ; — je ne pense qu'à vous, etc., » ça commence à s'en aller.

Et quand elles vous disent : « Je vous embrasse comme je vous aime ; — à vous pour la vie ; à toi jusqu'à la mort, etc., » le sentiment se traduisant en formules, croyez seulement que vous n'êtes plus aimé.

A vingt ans, les femmes considèrent l'amour comme un mal qui fait plaisir jusqu'au moment où elles sont obligées d'avouer que c'est un plaisir qui fait mal.

---

### Recette.

*Nettoyage des dentelles noires.* — La dentelle noire, même la plus malpropre, redevient belle et reprend sa teinte noire, avec le procédé suivant : On plonge la dentelle dans du lait ; on l'y laisse pendant quelques minutes ; on la prend, on la presse dans la main, on la plonge dans un autre bain de lait, en continuant ainsi jusqu'à ce que le dernier bain de lait reste propre. On épingle ensuite la dentelle pour la laisser sécher, sans la repasser, ou bien on la repasse entre deux linges propres.

**La MUSIGENA**, dont les précédentes représentations ont laissé d'agréables souvenirs, donnera *samedi 19 courant*, dans la *Salle des Concerts du Casino-Théâtre*, une soirée littéraire et musicale. Le programme nous promet quelques moments de bonne gaieté et fait espérer pour nos jeunes amateurs une salle bien garnie. — Rideau à 7 1/2 heures.

---

### Charade.

Tout paraît renversé chez moi,  
Le laquais précède le maître,  
Le manant passe avant le roi,  
Le simple clerc avant le prêtre ;  
Le printemps vient après l'été,  
Noël avant la Trinité.  
C'en est assez pour me connaître.

*Prime*: un agenda à effeuiller.

---

### THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 13 janvier 1884.

(Admission des billets du dimanche.)

#### LES CHEVALIERS DU PINCE-NEZ

Grand vaudeville en deux actes.

#### La Grâce de Dieu,

drame en 5 actes, mêlé de chants.

ORDRE : 1° *La Grâce de Dieu* ; 2° *Les chevaliers*, etc.  
Bureau à 7 heures. — Rideau à 7 1/2 h.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C<sup>ie</sup>.